

Article : La part du territoire dans la colonie romaine de Béziers



Auteur (s) : *Michel CHRISTOL, Gilbert FÉDIÈRE*

Nombre de pages : 6

Année de parution : 2014



La part du territoire dans la colonie romaine de Béziers : marques sur tuiles et sceaux

Michel Christol*, Gilbert Fédière**

Résumé

La connaissance de la société d'une colonie romaine comme Béziers impose d'aller au-delà de l'épigraphie lapidaire. Un fragment de tuile des collections de la Société archéologique fait connaître un personnage appelé T(itus) Fanius Troilus. L'inventaire des estampilles met en évidence une production locale. Le nom de famille est nouveau. On doit aussi tenir compte d'un sceau provenant de Prades-sur-Vernazobre, mentionnant T(itus) Fanius Postuminus. Ces documents dessinent les contours des relations entre la ville et le territoire.

Mots-clés :

Tuiles, sceau, domaines ruraux, composition de la population de la colonie romaine de Béziers, T(itus) Fanius Troilus, T(itus) Fanius Postuminus.

Abstract:

Understanding the society of a Roman colony like Béziers requires us to go beyond the study of stone inscriptions. A tile fragment contained in the collections of the Société archéologique provides us with information concerning a certain T(itus) Fanius Troilus.

The inventory of stamps suggests local production, and the family name is new. We must also take into account a seal from Prades-sur-Vernazobre. These documents provide insights into the relationships between the town and the country.

Key words:

Tiles, seals, rural demesnes, demographic composition of the Roman colony of Béziers, T(itus) Fanius Troilus, T(itus) Fanius Postuminus.

Dans une cité telle que Béziers, la connaissance de la société à l'époque romaine repose beaucoup sur l'utilisation des inscriptions. Mais elles sont assez peu nombreuses, comparativement à Narbonne ou à Nîmes. De surcroît elles sont souvent incomplètes. En effet, les blocs inscrits, qui ont été recueillis ou préservés, proviennent pour beaucoup d'entre eux du démantèlement des murailles de la ville¹, dans lesquelles ils avaient été réutilisés comme matériaux de construction, selon un processus courant, attesté par exemple à Narbonne, mais selon des modalités différentes qui résultaient de l'histoire propre des villes. Ce sont des remplois..., et même parfois des blocs remployés à leur tour réutilisés..., ce qui aurait pu provoquer en particulier des déplacements complexes par rapport aux lieux d'origine. Déterminer une provenance devient problématique et, sauf heureux hasard, les recherches de localisation dans le paysage ancien sont souvent infructueuses. Néanmoins on peut constater que ces blocs avaient très souvent été pris dans les nécropoles, qui bordaient la ville ou qui s'étaient le long des grandes voies, notamment le long de la voie Domitienne, en direction de Saint-Thibéry². Dispersés après démantèlement des monuments, ils n'apportent alors que des textes fragmentaires ; car les textes étaient

initialement gravés sur le bâti une fois celui-ci réalisé, et les inscriptions pouvaient alors courir sur plusieurs blocs jointifs que le démantèlement dispersait. On ne peut donc pas toujours extraire de ce qui nous reste des renseignements très détaillés : les mots, les phrases sont souvent interrompus par les cassures. En particulier, en ce qui concerne les dénominations de personnes, souvent la part de l'inconnu ou de l'incertain est importante.

Le catalogue des personnages attestés dans la documentation a été dressé en 1970 par Monique Clavel ; il conserve une grande valeur³, car il tente d'apporter une vision globale de la société. Dans le volume de la carte archéologique qui vient d'être récemment publié, un index épigraphique⁴ réunit aussi tous les témoignages sur les personnages repérés, en tenant compte des améliorations que la révision des textes a permis d'effectuer. Mais il ne concerne que les personnages connus par les inscriptions lapidaires de la ville de Béziers, laissant à une publication complémentaire le soin d'étendre l'examen de la documentation à la partie rurale. Or, colonie romaine, Béziers vivait au rythme des relations entre la ville et la campagne, d'autant que la récompense des vétérans de la Septième Légion, qui furent établis durant l'époque triumvirale par Octavien⁵, résidait pour l'essentiel

* Professeur émérite à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) ; 2, rue de la Division-Leclerc, 94250 Gentilly.

** Archéologue ; 20, rue Charles-Gounod, 34500 Béziers.

dans l'octroi de terres ; les lots avaient une superficie convenable, car ils étaient destinés à donner l'aisance aux paysans italiens qui avaient été enrôlés dans les légions⁶. Il est donc nécessaire pour cette raison de tenir compte des inscriptions du territoire dépendant de la ville chef-lieu, même si la délimitation de cet espace administratif, étroitement contrôlé par l'action des magistrats, est quelque peu malaisée dans le cas de Béziers⁷. Mais dans le cas des terroirs des communes de Cazouls-lès-Béziers et de Prades-sur-Vernazobre, où l'on va poser les pas, la question ne se pose nullement : ils appartiennent sans aucun doute à la colonie de Béziers⁸, même si, postérieurement à l'époque romaine, l'inclusion dans le diocèse de Narbonne a fait parvenir dans quelques lieux de cette partie occidentale du territoire colonial des inscriptions provenant de l'autre grande ville voisine⁹. Toutefois l'attention portée aux campagnes donne plus facilement l'accès à d'autres sources que les documents épigraphiques les plus courants : elle conduit à s'intéresser à des sources complémentaires de l'épigraphie lapidaire. L'archéologie, par la fouille ou par la prospection, apporte d'autres connaissances. Mais lorsque les documents auxquels elle s'intéresse comportent des indications écrites, il est naturel que l'on fasse le lien avec ceux de l'épigraphie courante, les inscriptions publiques, religieuses ou funéraires, car les personnages mentionnés appartiennent à la même société.

Dans les collections de la société archéologique de Béziers se trouve un fragment de tuile portant une marque de fabrication, dont les lettres avaient été inscrites en creux dans un cartouche de forme rectangulaire (7,1 x 2,7 cm), le tout ayant été imprimé dans la pâte avant la cuisson (fig. 1).



Fig. 1 - La tuile de la collection de la SA Béziers (cliché Ph. Auriol, SA Béziers).

Elle concerne un personnage appelé T(itus) Fanius Troilus. Mais d'autres témoignages comparables existent près de la ville et dans les campagnes à l'ouest de la ville, et l'un de nous (G. F.) espère les insérer et les analyser au sein d'une documentation très large dans un ouvrage en préparation. Il importe d'isoler et de présenter ici, séparément, cette série plutôt restreinte.

Les estampilles de T(itus) Fanius Troilus.

A/ Description des estampilles.

Cette marque, bien que peu abondante, se présente sous deux formes. L'une (fig. 2) est à lettres en creux, dans un cartouche formant un cadre rectangulaire également en

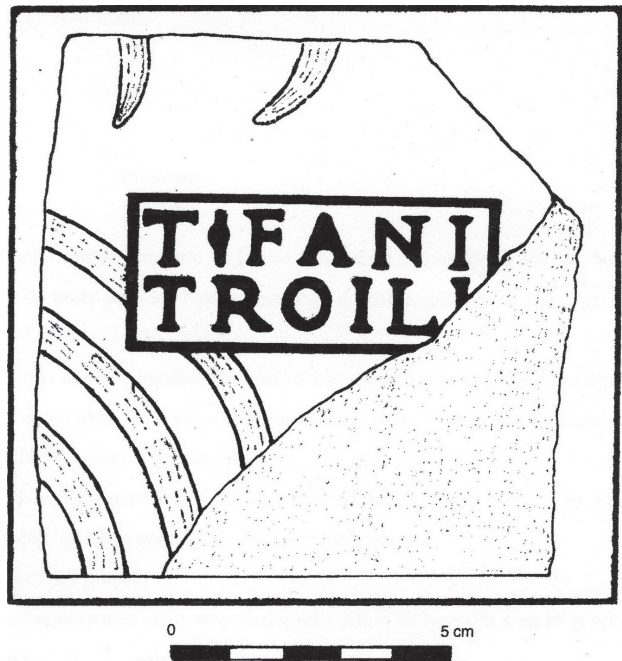


Fig. 2 - La marque T FANI TROILI (dessin G. Fédère).

creux, comme on peut le constater¹⁰ sur d'autres marques appartenant à la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., ainsi que sur des amphores¹¹ de cette époque ou du début du II^e siècle ap. J.-C. L'autre, très incomplète et abîmée, est à lettres en creux également, mais dans un cartouche courbe constituant aussi un cadre en creux. Il n'est pas possible de dire s'il s'agirait d'un cartouche complètement circulaire, ou luné ou en demi-cercle.

B/ Inventaire et répartition géographique des estampilles (fig. 3).

BÉZIERS (Hérault) :

- site de La Capellière/Les Cresses. Un exemplaire, très abîmé, à cartouche courbe sur un fragment de *tegula* (tuile) épaisse (l'épaisseur varie entre 4 et 4,4 cm), à 5,7 cm du bord avant. On ne relève pas de courbe ni d'autre motif digital sur ce fragment. Il a été découvert par Alain Robert (Boujan-sur-Libron), que nous tenons à remercier¹². L'inscription est incomplète. On lit sur deux lignes : [-] FAN[-] / TROILI.

CAZOULS-lès-BÉZIERS (Hérault) :

- site des Muscadelles-Sud. Un exemplaire à cartouche rectangulaire, découvert par René Lautard (Cazouls-lès-Béziers), président de l'Association archéologique

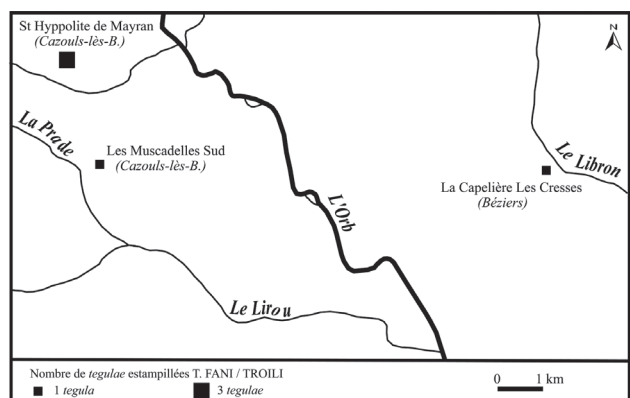


Fig. 3 - Carte de diffusion des productions de T. Fanius Troilus (dessin G. Fédère).



de Cazouls-lès-Béziers, que nous tenons à remercier. L'exemplaire a déjà été signalé : R. Lautard, « Les Muscadelles, Description du mobilier », dans *Bull. de l'Association littéraire, historique et archéologique de Cazouls-lès-Béziers*, 15, 1982, p. 31, n° 1)¹³.

- site de St Hippolyte-de-Mayran, dans le terrain Nord, à l'ouest de la route D 15, dans la partie est de ce terrain. En proviennent trois exemplaires incomplets à cartouche rectangulaire. Sur l'un, qui se trouvait probablement sur un fragment de *tegula*, l'estampille est presque complète. On peut lire : [T]•FANI / [T]ROILI. Sur le second, qui se trouvait aussi, probablement, sur un fragment de *tegula*, on doit lire : [T•FA]NI / [T]ROILI.

Sur le troisième, probablement aussi sur une *tegula*, on lit : [T•FA]NI / [---]¹⁴.

À ces cinq exemplaires, découverts sur des sites précis et bien localisés, il convient d'ajouter l'exemplaire qui se trouve dans les collections de la Société archéologique de Béziers. Il est en bon état de conservation, mais la provenance est inconnue¹⁵. La marque se trouve dans un cartouche rectangulaire (7,1 x 2,7 cm), dont le bord intérieur est souligné de plus par une rainure surcreusée. La marque est complète (**voir fig. 1 et fig. 2**). On lit, sur un fragment de *tegula* (épaisseur de 3,5 à 3,7 cm), et sur deux lignes, en lettres de 1 cm, de forme très régulière : T•FANI / TROILI. Le point séparatif à la première ligne prend la forme qu'avaient sur les inscriptions lapidaires les feuilles de lierre (*hederae*). Trois courbes digitales (de possibles demi-cercles) et les parties de deux autres courbes digitales apparaissent¹⁶. L'estampille est parallèle au bord avant, à 4,3 cm de celui-ci. La longueur de l'encoche avant droite est de 9,6 cm¹⁷. Cet exemplaire se rapproche par la forme du cartouche des exemplaires provenant de Cazouls-lès-Béziers.

Le personnage : T(itus) Fanius Troilus.

L'estampille livre, au génitif, le nom du personnage qui dirigeait la production, vraisemblablement le maître ou responsable du fonctionnement de l'atelier, peut-être engagé aussi dans la fabrication avec un entourage d'ouvriers, dépendant de lui. L'estampille indiquait que les tuiles étaient une production « de Titus Fanius Troilus ».

Le troisième élément de la dénomination, le *cognomen* (ou surnom) *Troilus*, est d'origine grecque. Il est un indicateur vraisemblable du statut de cette personne qui, après avoir été esclave d'un maître, aurait reçu de celui-ci la liberté par l'affranchissement. Plus qu'une origine ethnique l'usage d'un surnom grec dans la dénomination d'une personne, en Gaule méridionale, caractérise souvent la position sociale et fournit des renseignements sur le parcours qui fut le sien : c'est ici le cas¹⁸. *Troilus* est un nom issu de la mythologie grecque. Il désigne le fils de Priam, roi de Troie, et d'Hécube, qui fut tué par Achille tout au début de la guerre contre les Grecs, peu après l'arrivée de ceux-ci¹⁹. Il est plus particulièrement évoqué par Virgile, dans un passage de grande intensité dramatique, lorsque Énée, à Carthage, revoit brusquement les malheurs des Troyens : la mort de *Troilus* au combat fait partie de ces souvenirs²⁰. Ce nom s'est répandu dans l'anthroponymie du monde grec,

mais sans une trop grande fréquence²¹, puis il est passé dans le monde latin, essentiellement à Rome²², et de là en Italie, puis hors d'Italie²³. Mais c'est la première fois qu'on le découvre dans le contexte de la province de Narbonnaise. Finalement il demeure assez rare, mais il révèle, par son choix comme nom d'esclave, une recherche littéraire et vraisemblablement des réminiscences virgiliennes très précises²⁴.

Dans l'onomastique de la colonie de Béziers, il vient voisiner avec *Narcissus*, autre élément de la dénomination d'un affranchi, dans une inscription connue depuis longtemps²⁵, et avec *Inachus*, que l'on peut restituer à présent sur une inscription de la ville, à la suite de la révision d'un bloc inscrit dont le texte ne paraissait pas jusqu'ici fournir d'indication onomastique²⁶.

Ancien esclave d'un maître, puis libéré par ce dernier, *Troilus* devait prendre, dans la dénomination d'homme libre qu'il était devenu, des éléments empruntés à celle de son maître : le prénom (*Titus*) et le nom de famille ou gentilice (*Fanius*). Ce dernier est un nom de famille rarement attesté : c'est en tout cas la première fois qu'il apparaît dans le « dictionnaire » des Biterrois de l'époque romaine, et même en Gaule Narbonnaise²⁷, car il importe de le dissocier de *Fannius*, qui est aussi attesté²⁸, mais un peu plus souvent, et qui apparaît à Narbonne²⁹. *Fanius* autant que *Fannius* signalent des personnes ou des groupes familiaux issus d'Italie et venus faire souche en Narbonnaise³⁰. On pourrait envisager de disposer ainsi des traces d'une famille de vétérans. La production de matériaux de construction sur un domaine du territoire se placerait ainsi à distance d'un siècle environ de l'époque de la fondation coloniale, sinon un peu plus tard.

Un autre témoignage sur la famille : le sceau de T. Fanius Postuminus

Mais il existe un autre document archéologique à rattacher à ce groupe familial. Il s'agit d'un sceau (*sigillum*), apparu sur la commune de Prades-sur-Vernazobre, qui se trouve à proximité de Saint-Chinian et qui jouxte Cessenon, Cazedarnes, Pierrerue et Berlou³¹. On lit dans un cartouche : T•FANI• / POSTVMINI (**fig. 4**). Le texte marqué, qui



Fig. 4 - Le sceau de T. Fanius Postuminus (d'après l'article de M. Feugère et St. Mauné)





permettait d'imprimer une estampille dont les lettres se présentaient en creux, était aussi au génitif : *T(it)i Fani Postumini*, c'est-à-dire « de Titus Fanius Postuminus ». On relèvera également que le point séparatif qui se trouve à l'extrémité droite de la première ligne prend aussi la forme d'une feuille de lierre (*hedera*), comme dans la marque qui a été imprimée sur les tuiles³². Ce sceau est d'une date qui n'est pas trop éloignée de celle de l'apparition de la marque de Titus Fanius Troilus sur les tuiles produites dans un atelier vraisemblablement rural.

On doit relever la grande proximité qui existe entre les deux dénominations : même prénom, même gentilice. Seul varie le *cognomen* (ou surnom) : *Troilus*, de forme grecque pour l'un des personnages, que l'on considérera pour cette raison comme un ancien esclave ; *Postuminus*, de forme latine³³, pour l'autre personnage, qui devait être né libre. Pour cette raison *Postuminus* représenterait plus directement la famille d'un des vétérans établis dans la colonie, mais il peut être aussi le descendant d'un affranchi, donc une personne née dans la liberté.

On évitera d'aller plus loin toutefois dans les rapprochements. L'un est un affranchi, l'autre est un homme libre ; et ce dernier peut être éventuellement le patron d'affranchis, mais il pourrait être aussi le fils né libre d'un affranchi. Pour l'instant définir les liens qui les reliaient ressortit au domaine de l'hypothèse. Mais il demeure que plusieurs constats doivent être effectués et explicités. En premier, les dénominations de ces personnes montrent qu'ils appartiennent, et en plus à des dates assez proches, au même groupe familial, puisque les affranchis continuent d'être liés au cercle de leur patron : celui-ci et ses enfants en particulier. En deuxième, la rareté des attestations est aussi un élément à prendre à considération : sur un plan général elle renforce la valeur du rapprochement effectué entre les dénominations qui apparaissent sur les diverses catégories de documents, car la concentration des attestations à l'intérieur de la province de Narbonnaise associe prioritairement la localisation du gentilice *Fanius* à la population de la colonie de Béziers. En troisième, la proximité des provenances de ces témoignages archéologiques peut être relevée : on se trouve dans la partie occidentale du territoire de la colonie romaine, tant à Cazouls-lès-Béziers pour les tuiles de T. Fanius Troilus imprimées dans un cartouche rectangulaire, qu'à Prades-sur-Vernazobre pour le sceau de T. Fanius Postuminus.

Ainsi ces documents qui entrent, selon la terminologie traditionnelle, dans l'*instrumentum domesticum*, peuvent

apporter des renseignements sur l'emprise exercée sur le territoire colonial par les familles qui pouvaient avoir une résidence dans la ville chef-lieu³⁴, puisqu'il s'agissait du cœur politique de la communauté qui avait été établie et que celle-ci vivait selon des institutions comparables à bien des cités d'Italie. Ces documents, tout autant que les inscriptions funéraires ou les traces archéologiques de sépultures établies à proximité des domaines, contribuent à mieux dessiner les contours concrets de la géographie sociale, c'est-à-dire les relations entre la ville et le territoire, dans ses diverses parties³⁵. Mais aussi ils font apparaître la diversité des formes de l'exploitation rurale, lorsque s'ajoutaient, à l'initiative d'un maître ou d'un de ses représentants, d'autres productions que l'activité agricole principale³⁶. L'artisanat domanial, mettant à profit les ressources de la géologie, élargissait les capacités productives et la rentabilité des biens ruraux, apportant ainsi des revenus complémentaires. Il pouvait être aussi d'un réel intérêt à proximité de la ville. Ce sont des enseignements que l'on peut dégager des marques sur tuiles, mêmes si l'entreprise de Titus Fanius Troilus demeure, dans l'état des connaissances, relativement modeste – alors que dans d'autres cas on constate le développement d'une production abondante et largement répandue dans l'espace³⁷. Quant au sceau, il vient ajouter dans le territoire rural un autre signe de la présence de cette famille, et souligner le lien nécessaire entre la production des conteneurs céramiques, telles les amphores, et le développement d'une viticulture orientée vers la commercialisation d'une partie du produit.

À l'arrière-plan se profilent d'autres questions, auxquelles les documents disponibles ne permettent pas de répondre avec clarté. Elles concernent le rapport aux biens de production. Si Troilus est vraisemblablement un affranchi, son action est-elle le fruit d'une initiative personnelle sur un domaine où il serait le maître, ou bien a-t-il agi sur recommandation de son ancien maître³⁸ qui conservait la capacité d'orienter ses décisions ? En d'autres termes : a-t-il agi sur le domaine de son ancien maître ou bien dans un domaine propre ? Il en va peut-être différemment pour Postuminus qui est, plus vraisemblablement, né libre : il n'était pas soumis aux mêmes contraintes, en sorte que le rapport au cadre domanial était vraisemblablement plus direct. Il agissait dans un domaine qui lui était propre, comme on peut le penser aussi pour T(itus) Iulius Paternus dont le sceau a été mis au jour à proximité de Pézenas³⁹. Il demeure donc nécessaire de tenir compte du fait qu'à l'arrière-plan, malaisée à définir, se place la question des modes de gestion des biens domaniaux. ■

1. Olive, Christian, Ugolini, Daniela, « Béziers III- La ville romaine », dans Ugolini, Daniela, Olive, Christian, avec la collaboration de Gomez, Élian, *Béziers- 34/4 (Carte archéologique de la Gaule)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2012, p. 142.
2. Ugolini, Daniela, « Béziers et les routes », dans Ugolini, Daniela, Olive, Christian, *op. cit.*, 2012, p. 145-146.
3. Clavel, Monique, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, Les Belles-Lettres, 1970, p. 629-636.
4. Christol, Michel, « Index épigraphique », dans Ugolini, Daniela, Olive, Christian, *op. cit.*, 2012, p. 376.
5. En 36 av. J.-C. vraisemblablement : Clavel, Monique, *op. cit.*, 1970, p. 161-167 ; Christol, Michel, « Béziers en sa province », dans Clavel-Lévêque, Monique, Plana-Mallart, Rosa, *Cité et territoire (Colloque européen, Béziers 14-16 octobre 1994)*, Besançon-Paris, Les Belles-Lettres, 1995, p. 101-124.
6. Brunt, Peter, « The Army and the Land in the Roman Revolution », *Journal of Roman Studies*, 52, 1962, p. 69-86.
7. Clavel, Monique, *op. cit.*, 1970, p. 205-232 ; Gayraud, Michel, « Diocèse de Saint-Pons et cité antique de Narbonne », dans *Béziers et le Biterris. Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XLVIII^e congrès (Béziers, 1970)*, Montpellier, 1971, p. 41-50 ; Christol, Michel, « L'épigraphie de Béziers et de sa région », dans Ugolini, Daniela, Olive, Christian, *op. cit.*, 2012, p. 150-152.
8. Clavel, Monique, *op. cit.*, 1970, p. 207-209, p. 216-218 ; Gayraud, Michel, *art. cit.*, 1971, p. 46-49.
9. C'est vraisemblablement le cas de l'inscription se trouvant dans l'église de Cazedarnes : *CIL*, XII, 4243 (enregistrée dans l'épigraphie de Béziers) = *HGL*, XV, 498 (enregistrée à Narbonne) ; Christol, Michel, *art. cit.*, dans Ugolini Daniela, Olive, Christian, *op. cit.*, 2012, p. 151.
10. Nous renverrons à une étude en cours de l'un de nous (G. F.).
11. Laubenheimer, Fanette *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, Les Belles-Lettres, 1985, notamment fig. 201, n° 28 et 34.
12. Voir *Cahiers Fédière*, 20, p. 91 et p. 100 (ce travail, déposé au fur et à mesure de l'achèvement de ses parties dans les archives du SRA de Languedoc-Roussillon, récapitule l'activité de recherche sur le terrain).
13. Voir *Cahiers Fédière*, 10, p. 129.
14. Voir *Cahiers Fédière*, 25, p. 156.
15. Il y a quelques années J.-D. Bergasse avait donné à l'un de nous (G. F.) toutes les facilités pour l'étudier, avec tout le matériel archéologique détenu par la société.
16. Sur ces marques digitales, Fédière, Gilbert et Paule, « Marques et autres empreintes sur matériaux de terre cuite en Roussillon (Antiquité romaine) », dans Martzluft, Michel (éd.), *Roches ornées, roches dressées. Actes du colloque en hommage à Jean Abelanet*, Perpignan, Presses Universitaires, 2005, p. 406-407.
17. Voir *Cahiers Fédière*, 20, p. 103.
18. On ne peut pas vérifier le fait automatiquement. Le cas de *Troilus* montre d'ailleurs que parfois existent des écarts par rapport à la norme méthodologique, mais ils ne sauraient conduire à renverser celle-ci et à l'annuler. Le *Troilus*, rhéteur grec, connu à Cadix (*CIL*, II, 1738), est issu de Grèce (province d'Achaïe, selon toute vraisemblance) ; le magistrat municipal *C. Cornelius Troilus*, de Locres Epizéphyrienne, en Italie du Sud, (*CIL*, X, 20), est peut-être né libre, mais les usages onomastiques se sont maintenus dans cette cité qui était d'origine grecque.
19. Grimal, Pierre, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF, 1951 (7^e éd. Paris, 1982), p. 464, cf. p. 178, p. 328 et 393 ; A. Kossatz Diessmann, sv. *Troilos* dans *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae (LIMC)*, VIII, Zürich-Düsseldorf, Artemis Verlag, 1997, I, p. 91-94 et 2, p. 69-71.
20. Virg., *Enéide*, I, 474-478.
21. Pape, W., Benseler, G., *Worterbuch der griechischen Eigennamen*, Braunschweig, 1911 (réimpr. Graz, Akademische Druck - u. Verlagsantalt, 1959), II, p. 1561 ; Fraser, P.M., Matthews, E., *A Lexicon of Greek Names*, II, Oxford, Clarendon, 1994, p. 436 (3 ex. à Athènes et en Attique) ; IV, Oxford, Clarendon, 2005, p. 336 (3 autres attestations) ; Corsten, Thomas, *ibid.*, V A, Oxford, Clarendon, 2010, p. 438 (3 autres attestations) ; l'exemple provenant de Locres Epizéphyrienne, cité ci-dessus (*CIL*, X, 20) figure dans Fraser, P.M., Matthews, E., *ibid.*, III A, Oxford, Clarendon, 1997, p. 437 parce que, quoique se trouvant dans une inscriptions latine, il apparaît dans une cité grecque d'Italie du Sud.
22. Comme le montre la consultation de la base épigraphique Claus-Slaby. Solin, Heikki, *Die Stadtrömischen Sklavennamen, II. Grieschichen Namen*, Stuttgart, Franz Steiner, 1996, p. 345-346, recense 10 attestations. On ajoutera la forme *Troelus* dans *CIL*, XV, 1176 (également sur une marque de *tegula*, à Rome : C•HELVACI / MALLI•TROELI), voir Bloch, Herbert, *The Roman Brick Stamps not published in vol. XV, 1 of the C.I.L.*, Rome, American Academy, 1967, p. 70, n° 317.
23. En Occident on relève trois attestations en péninsule ibérique.
24. *Troilus* entre ainsi dans la catégorie des noms issus du monde mythologique, dans les classifications de Solin, Heikki, *op. cit.*, 1996, II, p. 345-346. On note en particulier, à une date assez haute, qu'il entre dans la dénomination d'un affranchi d'Agrippa (*CIL*, VI, 18269) et dans celle d'un affranchi de Livie, épouse d'Auguste (*CIL*, VI, 27637).
25. *CIL*, XII, 4246 = *HGL*, XV, 1535 ; Clavel, Monique, *op. cit.*, 1970, p. 590, cf. la notice de la carte archéologique (Ugolini, Daniela, Olive Christian, *op. cit.*, 2012, p. 286, notice 242*). Narcisse était fils du dieu du fleuve Céphise et de la nymphe Liriopée. Ce jeune homme au beau visage se noya en se contemplant, et sur le lieu poussa une fleur, à laquelle on attribua son nom : Grimal, Pierre, *op. cit.*, 1951, p. 308-309, cf. p. 133 et 459 ; B. Rafn, sv. *Narcissos*, dans *LIMC*, VI, Zürich-Munich, Artemis Verlag, 1990, I, p. 703-711 et 2, p. 415-420. Sur les emplois comme nom d'esclave : Solin, Heikki, *op. cit.*, 1996, II, p. 521, qui classe ce nom mythologique parmi les noms de végétaux (« *Pflanzennamen* »).
26. Il s'agit de la relecture de *CIL*, XII, 4397 = *HGL*, XV, 1605. On peut lire le texte suivant : *ex testam[ento, arbitratu] / Inach[i liberti]* (« ..., d'après son testament, au soin d'Inachus, son affranchi »), ce qui correspond à des formules usuelles sur les tombeaux de l'époque augustéenne ou du début de l'époque julio-claudienne : Christol, Michel, « Notes d'épigraphie, 13-16 », *Cahiers du Centre Glotz*, 23, 2012, p. 302-306. *Inachus* est un nom servile ou un surnom d'affranchi. Il rappelle le nom d'un fleuve d'Argolide, provenant d'un roi mythique du pays : Grimal, Pierre, *op. cit.*, 1951, p. 230, cf. p. 365 et 391 ; S.E. Katakis, sv. *Inachos*, dans *LIMC*, V, Zürich-Munich, Artemis Verlag, 1990, I, p. 653-654. Il est surtout fréquent à Rome, ainsi qu'en Italie. On peut relever également son caractère servile : Solin, Heikki, *op. cit.*, 1996, II, p. 384, qui classe ce nom mythologique parmi les noms géographiques (« *geographischen Namen* »).
27. La mention de *L(ucius) Fanius Agatho* sur un cachet d'oculiste (Sainte-Colombe, en face de Vienne) n'a pas la même valeur : *CIL*, XII, 6032, I.
28. Contrairement au point de vue exprimé par Solin, Heikki, Salomies, Olli, *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, 2^e éd., Hildesheim – Zürich – New York, Olms-Weidmann, 1994, p. 77, il semble préférable de distinguer les deux gentilices *Fanius* et *Fannius*.
29. *CIL*, XII, 4394 = *HGL*, XV, 129 : *Fannia T(it)i l(iberta) Celf[---] / sibi et G(aio) Trebonio Abundo / viro suo / (se)(viro) Aug(ustali) N(arbone) M(artio)*. L'inscription date du I^{er} siècle ap. J.-C. Elle provient de la démolition du bastion Montmorency (Dellong, Eric, avec la collaboration de Dominique Moulis et de Josy Farré, *Narbonne et le Narbonnais- 11/1 (Carte archéologique de la Gaule)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002, p. 256, notice 11*, inscription 3). Gayraud, Michel, *Narbonne antique, des origines à la fin du III^e siècle*, Paris, Les Belles-Lettres, 1981, p. 430, relève l'origine italienne du nom de famille, mais considère qu'elle ferait partie de l'immigration italienne du I^{er} s. ap. J.-C. Il est préférable d'envisager une installation plus ancienne.
30. C'est la même problématique qui se dégage de l'examen des noms dans l'inscription de Cébazan : Christol, Michel, « Notes d'épigraphie narbonnaise. III. Inscription de Cébazan », *Études sur l'Hérault*, 15, 1984, 3, p. 17-20.
31. Feugère, Michel, Mauné, Stéphane, « Les *signacula* de bronze en Gaule Narbonnaise », *RAN*, 38-39, 2005-2006, p. 437-458 (cf. p. 450, pl. 9, n° 30, et p. 457, n° 30). Il est localisé au lieu-dit Sainte-Eulalie, qui se trouve dans la partie méridionale du territoire communal, et l'on ajoute qu'il a été vu en 1985, au Musée de Nissan-lès-Ensérune, organisé par l'abbé Giry. L'objet a été aussi mentionné par Giry,

- Jean, *Le Biterrois-Narbonnais de la préhistoire à nos jours*, Octon, Esméralda éditions, 2001, p. 264, n° 1 (voir aussi la carte de la p. 262, qui localise les sites mentionnés). L'auteur précise que les initiales T•F•P ont été répétées sur l'anneau de préhension, ce qui se retrouve fréquemment dans la documentation rassemblée par Feugère, Michel, Mauné, Stéphane, art. cit., 2005-2006, p. 450-451 (pl. 9 et 10).
32. Les planches de Feugère, Michel, Mauné, Stéphane, art. cit., 2005-2006, permettent de constater que ce mode d'enjolivement des points séparatifs est fréquent sur ces sceaux.
33. Kajanto, Iiro, *The Latin cognomina*, Helsinki, Societas scientiarum Fennica, 1964, p. 295-296 : si *Postumus* est assez bien attesté, le diminutif *Postuminus* est plutôt rare.
34. Voir déjà, dans un cadre géographique voisin, à Narbonne : Christol, Michel, Fédière, Gilbert, « La présence italienne dans l'arrière-pays de Narbonne : le dossier des *Usuleni*. Épigraphie de l'*instrumentum domesticum* et épigraphie lapidaire », *Dialogues d'histoire ancienne*, 25, 1999, p. 81-99.
35. Conformément à une problématique, engagée depuis plusieurs décennies, et illustrée récemment par Leveau, Philippe, « Villas et aristocraties municipales dans les cités d'Arles, de *Glanum*, d'Aix et de Marseille », dans Fiches, Jean-Luc, Plana-Mallart, Rosa, Revilla Calvo, Vicente (éd.), *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain, Gallia et Hispania (Actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010)*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée (Université Paul-Valéry), 2012, p. 269-280.
36. Il manque toutefois le repérage du lieu de fabrication lui-même (pas de mise au jour de dépotoir contenant de ratés de cuisson).
37. Comme le montre, sur ce plan quantitatif, la documentation se rapportant à quelques marques bien répandues en Roussillon : Fédière, Gilbert, « Marques sur tuiles et sur briques d'époque romaine en Roussillon », dans *Ruscino. Château-Roussillon, Perpignan (Pyrénées-Orientales), I. État des travaux et recherches en 1975 (Perpignan, 1975)*, Paris, Les Belles-Lettres, 1980, p. 327-335 ; Fédière, Gilbert et Paule, art. cit., 2005, p. 393-415. On pourrait aussi se référer, entre autres, afin de relever d'autres cas comparables, à Fédière, Gilbert, « Estampilles et autres matériaux de construction en terre cuite », dans Sabrié, Maryse et Raymond (dir.), *Le Clos de la Lombarde à Narbonne, Espaces publics et privés du secteur Nord-Ouest*, Montagnac, Éd. Mergoïl, 2004, p. 241-259 ; *Id.*, « Estampilles et matériaux de construction en terre cuite », dans Sabrié, Maryse et Raymond (dir.), *La maison au grand triclinium du Clos de la Lombarde à Narbonne*, Montagnac, Éd. Mergoïl, 2011, p. 266-285.
38. Les capacités du maître à recourir aux services d'un esclave, à qui était confiée une responsabilité (une *praepositio*) sont encore plus grandes : ce phénomène est illustré dans la cité de Béziers par le cachet d'Onesiphorus (*Onesiphori / Naturiorum*) : Feugère, Michel, Mauné, Stéphane, art. cit., 2005-2006, p. 440 avec fig. 2, n° 6 ; sur le sujet, Aubert, Jean-Jacques, *Business Managers in Ancient Rome. A Social and Economic Study of Instiores, 200 BC – 250 AD*, Leiden-New York-Köln, E.J. Brill, 1996.
39. Feugère, Michel, Mauné, Stéphane, art. cit., 2005-2006, p. 437-439.

PUBLICITÉ

Histoire religieuse et sociale du Midi médiéval. Hommage à Daniel Le Blévec

ARTICLES

- GRANIER (Thomas) et THÉRY (Julien), Avant-propos.
- BIGET (Jean-Louis), L'implantation des antonins à Albi (1250).
- THÉRY (Julien), L'Église, les Capétiens et le Languedoc au temps d'Alphonse de Poitiers : autour des enquêtes pontificales sur les crimes imputés à Vézian (OFM), évêque de Rodez (1261-1267).
- BOURIN (Monique) et CHALLET (Vincent), Temps, lieux et supplices : les mémoires paysannes à l'épreuve de l'enquête (Vendres, fin du XIII^e siècle).
- PAYSAN (Paul), Le pape au bord du Rhône. Enjeux et impacts régionaux de la présence pontificale à Avignon.
- MILLET (Hélène), Les chartreux et la résolution du Grand Schisme d'Occident (1392-1409).
- FOURNIÉ (Michelle), Dévotions à Toulouse au XV^e siècle autour du saint suaire de Cadouin-Toulouse.

COMPTES RENDUS ET NOTES BRÈVES

TOME 125 n° 282 TRIMESTRIEL AVRIL-JUIN 2013

Annales du Midi

revue de la France méridionale



Histoire religieuse et sociale du Midi médiéval. Hommage à Daniel Le Blévec

TOME 125 n° 282 TRIMESTRIEL AVRIL-JUIN 2013

17 € TTC France
I.S.B.N. 978-2-7089-7090-8
I.S.S.N. 0003-4398



9 782708 970908

Annales du Midi

EDITIONS
Privat

EDITIONS
Privat

Année de parution : 2014

AU SOMMAIRE DU VOLUME 2014 44-1



Henri MICHEL, In memoriam : Jean Nougaret.

**ARCHÉOLOGIE, PROTOHISTOIRE, ANTIQUITÉ,
MOYEN ÂGE :**

Ghislain BAGAN, avec la collaboration de *Guilhem BEUGNON*, Peuplement protohistorique dans la partie occidentale de la moyenne vallée de l'Hérault entre la fin de l'âge du Bronze et la fin de l'âge du Fer (X^e – II^e s. avant notre ère) ;

Michel CHRISTOL, *Gilbert FÉDIÈRE*, La part du territoire dans la colonie romaine de Béziers : marques sur tuiles et sceaux ;

Frédéric LOPPE, avec la collaboration de *Christian DOUILLET*, *Julie LESCURE* et *Jean-François MODAT*, Les abords de l'église Sainte-Eulalie à Montblanc (Hérault) : premières données archéologiques (Antiquité – Époque Contemporaine) ;

Jean-Claude RICHARD RALITE, L'atelier du sculpteur Petrus Brunus : de Saint-Gilles (Gard) à l'abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert) ? ;

Agnès BERGERET, *Patrice CERVELLIN* et *Vivien VASSAL* avec la collaboration de *Noïsette BEC* et *Élisabeth LEFEUVRE*, La chapelle de l'ancien hôpital de Nosseran (Le Cros, Hérault) ;

Dominique GANIBENC, La Dragonne : de la métairie au château viticole. Dévolution et évolution d'une propriété à Béziers (1650 – 1925).

ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE :

Marielle ORTIGOSA, Fontcaude (commune de Juvignac), établissement thermal du XIX^e siècle ;

Lisa CALISTE, Les établissements Fougà (Béziers) à la lumière des archives des dommages de guerre. Construction et reconstruction d'ateliers modèles ;

Didier PORCER, L'abbé Gérard Alzieu, prêtre érudit du diocèse de Montpellier au XX^e siècle.

COMPTES-RENDUS :

Marianne FREYSSINET, Soutenances de thèses de doctorat César, Flore, Collectionnisme et curiosité à Montpellier, de la Renaissance à l'aube de la Révolution ;

Rémy PECH, Stéphane Le Bras, Négoce et négociants en vins dans l'Hérault. Pratiques, influences, trajectoires (1900-1970) ;

Danielle BERTRAND-FABRE, Ouvrages : Max Daumas, Un siècle d'histoire à Marsillargues (1814-1914), Nîmes, Lacour, 2011, 2 vol., 533 p. ;

Fatma ALILATE, Bèges, Alex, Pech, Jacqueline, Un siècle de spectacles, de divertissements et de plaisirs à Béziers 1860-1960, Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers, 222 p. ;

Fatma ALILATE, Abriat, Natacha, Audurier-Cros, Alix, Ganibenc, Dominique, Rodriguez, Lionel, Gustave Fayet. Châteaux, vignobles et mécénat en Languedoc, Éditions Lieux Dits, Collection Focus Patrimoine Languedoc-Roussillon, 140 p., 175 images ;

Fatma ALILATE, « Le Musée Fabre, visite privée » ;

Danielle BERTRAND-FABRE, Line Fromental, Brins d'enfance, Villeveyrac, Le Papillon Rouge Éditeur, 2009, 224 p. ;

Philippe LACOMBRADÉ, Sagnes, Jean, Secondy, Louis, Ils ont parlé à la jeunesse. Discours de distribution des prix (XIX^e-XX^e siècles). Jean Jaurès, Paul Valéry, Léon Blum, Jean moulin, Jean de Lattre de Tassigny, Sète Nouvelles Presses du Languedoc, 2013, 229 p. ;

Sylvain OLIVIER, L'Hérault dans les Annales du Midi (année 2013).

INFORMATIONS ET NOTES BRÈVES :

Jean-Paul ANDRÉ, Le péage de Saint-Paul ;

Lisa CALISTE, *Sarah LAURENT*, Le four à chaux des Jasses à Valergues ;

Julien COPPIER, La Falabrego, société des Méridionaux vivant en Haute-Savoie.

<http://www.etudesheraultaises.fr/>